

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée Grandmont - BTS - Services - Professions immobilières - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

Lycée Grandmont - BTS - Services - Professions immobilières - en apprentissage (4844)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée Grandmont - BTS - Services - Professions immobilières - en apprentissage (4844)	Jury par défaut	Tous les candidats	7	487	2

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Formation suivie.	Type de baccalauréat.	Essentiel
	Notes	Notes obtenues en classes de Terminale et de Première	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Résultats scolaires	Notes des bulletins de Terminale, Première. Notes obtenues au baccalauréat	Essentiel
Savoir-être	Travail et comportement	Appréciations portées sur les bulletins scolaires	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance de la formation	Intérêt porté pour la formation dans la lettre de motivation	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Connaissance du milieu professionnel	Stage et/ou emploi en entreprise	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Management (EDS)
- Msgn/ Gestion et Finance (EDS)
- Msgn/ Mercatique (EDS)
- Msgn/ Ressources humaines et communication (EDS)
- Msgn/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)
- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

- Absentéisme
- Manque d'implication en cours
- Problèmes de discipline

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Aucun candidat n'avait effectué ce type de parcours.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission qui étudie les dossiers des candidats examine les critères suivants, par ordre de priorité:

- Résultats et appréciations portés sur les différents enseignements de spécialité en lien avec la formation (se référer à la liste mentionnée dans les critères utilisés)
- Appréciation générale mentionnée par le Conseil de classe
- Résultats et appréciations portés sur les autres matières
- Motivation pour le choix de la formation au travers de la lettre de motivation figurant dans le dossier

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les candidats au BTS Professions Immobilières devront apporter un soin particulier à la rédaction de leur lettre de motivation. Le fait d'avoir pu venir sur les différents salons de l'orientation et lors des journées Portes ouvertes, d'avoir éventuellement effectué un mini-stage de découverte est pris en compte par la commission d'examen des candidatures. La prise de contact avec des entreprises est également prise en compte.

Signature :

Christelle CHARLOT,
Chef d'établissement de l'établissement Lycée
Grandmont